

La République du Centre, 2 mars 2016

BRIARRES-SUR-ESSONNE

Les nouveaux habitants réunis

En ce début d'année, la rencontre initiée par Jacques Fernandes, maire, et son équipe municipale, avait trois objectifs. Le premier était la découverte de la nouvelle salle de conseil qui accueille aussi réunions et expositions. « Des travaux sur la façade et à l'intérieur ont modernisé l'hôtel de ville. La salle accueille aussi, sur les murs et dans une vitrine, les œuvres acquises par la commune. » En effet, depuis 10 ans, une exposition est consacrée à un artiste, peintre, sculpteur... et les élus achètent une des réalisations présentées.

Accroissement de la population

Le deuxième objectif de la rencontre a été écourté puisqu'il s'agissait de remettre des cartes d'électeurs aux jeunes venant d'atteindre leur majorité. Mais aucun récipiendaire n'a répondu à l'invitation...



CÉRÉMONIE. Les nouveaux habitants étaient conviés à une réunion, à la mairie.

La rencontre était aussi destinée à accueillir les nouveaux habitants de la commune. Pour leur faire connaître les avantages de la bourgade, les élus avaient convié les présidents d'associations qui animent la localité.

Après avoir annoncé l'accroissement de la population, de 511 à 536, Jacques Fernandes a pris plaisir à annoncer l'ouverture prochaine, sur la commune, d'un salon de coiffure. Il a

expliqué que le logement initialement destiné aux enseignants a été déclassé. « Ce sera le deuxième commerce installé dans des bâtiments communaux, après la boulangerie. » Il a ensuite expliqué que des travaux étaient nécessaires, sur la toiture du fournil et pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le sénateur Jean-Pierre Sueur a assuré la municipalité de

l'octroi d'une aide financière pour la toiture endommagée.

Les élus départementaux, Agnès Chanterreau et Michel Guérin, ainsi donc que le sénateur Jean-Pierre Sueur, étaient venus aussi à la rencontre des nouveaux Briarrois. Symboliquement, Jacques Fernandes leur a confié une mission : offrir des plaques de rues aux résidents de voies qui n'étaient pas encore identifiées. ■